

DELIBERATIONS

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MOULIS EN MEDOC 22/03/2022

Nombre de membres en exercice : 13

Présents : 9

votants : 9 + 2 pouvoirs

absents : 2

L'an deux mil vingt et deux, le 22 mars

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de MOULIS EN
MEDOC dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de
M. Christian LAGARDE, Maire.

Date de la convocation : 16/03/2022

Présents : Monsieur LAGARDE Christian, Maire et Président de séance,
MM : BATAILLEY Windy, GALARET Nathalie, NOGUERE Nathalie, PHILIPPE Cécile,
~~VIARD-Géraldine~~, WICART Tatiana (membres du conseil municipal)

Madame VICENTE Evelyne représentante des personnes âgées

~~Madame NEMETZ Dany, représentante des associations familiales de l'UDAF~~

~~Monsieur ROUSSEAUX Hervé représentant des associations participant à la prévention,
animation, développement sociale dans la commune.~~

Monsieur RAFIS Bernard, représentant des associations participant à la prévention,
animation, développement sociale dans la commune.

Madame LACAZE Angéline, représentante des associations de lutte contre les exclusions

~~Madame BOURNOT Mylène, participant à des actions de prévention, d'animation ou de
Développement social menées dans la commune.~~

Pouvoir : Mme VIARD à Mme NOGUERE, M. ROUSSEAUX à M. LAGARDE

Absents : MMES BOURNOT et NEMETZ

Secrétaire de séance : Mme BATAILLEY

DELIBERATION 1-22032022 ANALYSE ANNUELLE DES BESOINS SOCIAUX



CCAS DE MOULIS EN MÉDOC

ANNEE 2022

TABLE DES MATIERES

1. PRESENTATION DE LA DEMARCHE

2. METHODOLOGIE

3. RAPPORT D'ENQUETE

- ✚ Présentation du territoire
- ✚ Le profil des répondants
- ✚ Le logement
- ✚ Les loisirs, la culture, le sport
- ✚ Les services
- ✚ La santé et le social
- ✚ L'enfance et la jeunesse
- ✚ Le portage de repas à domicile
- ✚ Les aînés
- ✚ Le transport et la mobilité
- ✚ L'accès à l'information et à internet

4. LES ACTIONS DU CCAS

5. DES ACTIONS A DEVELOPPER

6. CONCLUSION

1 - PRESENTATION DE LA DEMARCHE

Sur le fondement du décret n° 95-562 du 6 mai 1995 et notamment son article 1^{er}
« Les Centres Communaux d'Action Sociales procèdent annuellement à une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population qui relèvent d'eux, et notamment de ceux des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes âgées en difficulté. Cette analyse fait l'objet d'un rapport présenté au Conseil d'administration. »

L'analyse des besoins sociaux constitue avant tout un outil visant à aider les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) à établir leur feuille de route et leurs interventions ainsi qu'à assurer leur mission de coordinateur des politiques sociales. Elle est destinée à détecter, répertorier et apporter des solutions aux problèmes rencontrés dans la commune. C'est également un outil de diagnostic, de pilotage et d'action sociale et communale servant de base et de référence au CCAS et à la municipalité

La compréhension des besoins existants ou à venir des habitants constitue le cœur de cette démarche ambitieuse.

2 – METHODOLOGIE

En 2021 la Communauté de Communes Médullienne a réalisé une enquête auprès des habitants dans le cadre de l'élaboration du PROJET DE TERRITOIRE, afin de recueillir leurs besoins et connaître leurs opinions sur le territoire dans des domaines très variés tels la nature, le logement, le cadre de vie, l'emploi, les conséquences de la crise sanitaire, l'alimentation, les solidarités, la jeunesse, la culture, le sport, le numérique, la santé, le changement climatique etc.

Un peu de moins de 10 % de la population a répondu à ces questionnaires ; cette participation peut être qualifiée de faible au regard du nombre de questionnaires distribués. Cela concerne en effet moins de 1000 habitants sur 22 000, ce qui laisse à penser que la majorité des habitants de la Communauté de Communes Médullienne n'a pas souhaité exprimer de besoins particuliers.

Cependant ces réponses constituent une excellente piste de travail pour élaborer une analyse des besoins sociaux.

3 - RAPPORT D'ENQUETE

✚ Présentation du territoire

La commune de Moulis en Médoc est localisée au nord du département de la Gironde. Elle est intégrée à la Communauté de Communes Médullienne depuis sa création en novembre 2002.

Située dans l'aire urbaine de Bordeaux, à 33 km au nord de Bordeaux, elle est accessible par la D209 et D1215.

Le tableau ci-après présente quelques chiffres clés sur la commune :

	Moulis-en-Médoc	CC Médullienne	Département
Population (2018)	1911	21 512	1 601 845
Variation annuelle de la population 2008-2015	3,7%	2,5%	1,2%
Variation de la population entre 2015 et 2020	0.3%	2.5%	1.2%
Taux de Logements Locatifs Sociaux (nbr LLS 2020 / nbr RP 2018)	1% (11 LLS)	0,25 % (268 LLS)	14,4% (106 677 LLS)
Nombre de logements construits en 2019	11/an	268/an	13 944/an
Taux de vacance du parc de logements	13%	5,3%	6,2%
Nombre de personnes par ménages	2,32	2,5	2,12

Le profil des répondants au questionnaire PROJET DE TERRITOIRE

- 62 % des réponses par les femmes
- 38 % par les hommes
- Tranche d'âge 45-59 ans
- Situation familiale 83 % sont en couple
- Ancienneté d'emménagement + 20 ans pour 50 % des réponses
- 95 % des répondants sont propriétaires de leur logement.
- Situation professionnelle : retraités 48 %

Les répondants sont globalement heureux de vivre sur ce territoire.

Des améliorations ou des progrès sont attendus sur les sujets suivants :

- **Diversifier les sports et les équipements (piscine, salle de musculation, city parc, skate parc, tennis, volley, handball, rugby)**
- **Développer et flécher les chemins de randonnées pédestres**
- **Créer des pistes cyclables**
- **Volet loisirs culture à développer (bibliothèques, ludothèque, activités dessin, sculpture, cinéma, théâtre)**
- **Aides pour améliorer l'habitat (dépenses énergétiques)**
- **Préservation de la nature et son environnement**
- **Développer le transport en commun**
- **Créer des emplois- développer les zones d'activités**

Concernant les modes de garde et d'accueil des enfants

- Forte demande pour créer des places dans les structures de garde (crèches, accueil périscolaire)
- Adapter les horaires
- Proposer des camps de l'été pour les jeunes (voile, nautique, montagne etc.)

Concernant les activités et les équipements destinés aux personnes âgées

- Organiser des thés dansants
- Maintenir des activités en juillet et août
- Transmettre les savoirs aux jeunes (tricot, cuisine, bricolage etc.)
- Organiser des rencontres intergénérationnelles
- Adapter les trottoirs, les traversées de routes et les accès aux commerces
- Construire des logements collectifs avec ascenseur et accès PMR
- Mettre en place des voyages sur une journée
- Le portage des plats à domicile
- L'accès à internet et l'apprentissage numérique

4 - LES ACTIONS DU CCAS DE MOULIS EN MEDOC

✚ Les actions annuelles du CCAS sont :

✓ Rencontre intergénérationnelle de Pâques

Le CCAS organise la « chasse aux œufs » le lundi de Pâques. Tous les enfants de la commune âgés de 3 à 11 ans sont conviés au stade municipal, accompagnés de leurs familles. Le club du 3^{ème} âge « les hirondelles » participe activement à cette rencontre, tient les stands, décore la plaine sportive, accueille les enfants.

En 2020 la chasse aux œufs a dû être annulée pendant cette période COVID.

en 2021, toujours à cause du COVID, la manifestation n'a pu se faire qu'au mois de juillet.

✓ Repas des personnes âgées

Chaque année depuis 2014 le CCAS organise un repas pour les personnes âgées de plus de 70 ans. A cause de la crise sanitaire la formule a été différente. En remplacement d'un repas assis, un panier repas a été distribué à tous les anciens au restaurant la Boule d'Or. Quelques 136 personnes sont venues retirer leur coffret repas dans les règles de distanciation sanitaire. Cette action est vraiment appréciée et permet à certains de sortir exceptionnellement de chez eux. Les enfants de l'accueil périscolaire décorent tous les coffrets avec des beaux dessins.

✓ Offre de boîtes de chocolats aux personnes âgées

Le CCAS distribue une boîte de chocolats aux personnes de plus de 75 ans à l'occasion des fêtes de fin d'année.

✓ Goûter de NOËL des écoles de la commune

Le CCAS finance le goûter de Noël des écoles. Le budget est de l'ordre de 400 euros pour les deux écoles représentant 184 élèves. (127 en primaire et 67 en maternelle).

✓ Les bons de Noël

Un bon de Noël de 100 euros est offert aux personnes ayant eu des difficultés sociales et/ou financières et dont une aide a été demandée au CCAS durant l'année, par les services sociaux du Département ou de la MSA.

✓ **Aide financière pour la cantine scolaire**

Aide pour les repas à la cantine scolaire – familles de plus de trois enfants

Monsieur le Maire propose de délibérer pour accorder un remboursement de 0.50 € par repas à partir du 3^{ème} enfant pour les familles ayant au moins trois enfants à l'école communale et qui déjeunent au restaurant scolaire communal.

Cette aide est calculée en application des quotients familiaux de la CAF qui sont au nombre de 7. Les quotients familiaux de 1 à 2 sont concernés par cette délibération. Les justificatifs seront demandés aux familles.

Tranches de quotients	Montant de l'aide à partir du 3ème enfant
QF 1 revenus ≤ 463 €	0.50 €
QF 2 revenus ≥ 463 € ≤ 625 €	0.50 €
QF 3 revenus ≥ 625 € ≤ 788 €	0
QF 4 revenus ≥ 788 € ≤ 950 €	0
QF 5 revenus ≥ 950 € ≤ 1100 €	0
QF 6 revenus ≥ 1100€ ≤ 1400€	0
QF 7 revenus ≥ 1400€	0

A titre indicatif le mode de calcul du QF par la CAF est le suivant :

$QF = (\text{revenu imposable}/12 + \text{allocations familiales}^*) / \text{nombre de parts}$

Cette dépense sera inscrite au budget du CCAS à l'article 6568 « secours ».

- ✓ **Opération sensibilisation des Seniors à la sécurité routière**, cofinancée par le Département, les organismes sociaux MSA CARSAT, Sécurité Sociale des Indépendants, L'agence Régionale de la Santé.

- ✓ **Les ateliers de l'AAPAM** (Association pour Aider et Prévenir en Médoc) au bénéfice des séniors de la commune sur des thématiques très variées ; atelier de cuisine, utilisation des tablettes, diététique, bien-être santé etc....

✓ **Subventions**

Le CCAS accorde une subvention annuelle à l'Association Aider et Prévenir en Médoc (AAPAM) de 117 euros.

Une subvention de 400 € sera allouée à l'organisation des Restos du Cœur de Castelnau, 200 € à la Croix Rouge Française antenne de Macau et 400 € à la Société Saint Vincent de Paul de Castelnau.

en 2021 les subventions n'ont pas pu être versées faute de réception du rapport financier et moral des associations bénéficiaires. En 2002 un rattrapage sera fait en doublant le montant de la subvention, dès que la mairie reçoit les rapports et le rib.

✓ **Bulletin d'information mensuel**

Depuis le mois de février 2021, le CCAS rédige un petit bulletin d'informations aux personnes âgées de la commune (à partir de 75 ans) selon une périodicité mensuelle. Mesdames NOGUERE, GALARET et VIARD se chargent de la mise en page et rédaction.

Le budget du CCAS s'élève à 9 466 euros en 2022.

Toutes les actions programmées entrent dans ce budget.

5 – DES ACTIVITES A DEVELOPPER

+ Création de Groupes de Paroles

En partenariat avec des associations, Le Parc Naturel Régional, la CARSAT, les clubs de sports, l'AAPAM du Médoc, le CCAS envisage d'organiser des groupes de paroles sur des thèmes comme :

- Gérer un deuil
- L'addiction
- Un réseau d'entraide pour les aidants de personnes handicapées
- Être confronté à la maladie d'ALZHEIMER
- Comment gérer le cancer d'un proche
- Soutenir – accompagner les aidants familiaux
- La violence conjugale
- thérapie par le rire
- etc.

+ Des ateliers pour les aînés

- Sur le bien-être
- La santé mentale
- La prévention des risques domestiques
- Perfectionnement à l'outil informatique et numérique
- Séances de Gym douce
- Prévention routière – révision du Code de la Route

+ Des animations pour les jeunes – des animations pour tous

- Salon du livre – Salon des Auteurs
- Bibliothèque éphémère

6 - CONCLUSION

Au regard des attentes et souhaits de la population, le CCAS pourra envisager de mettre en place des nouvelles actions telles que définies à l'article 5.

Un groupe de réflexion étudiera les thématiques et les moyens de les mettre en place.

Statistiques INSEE - Moulis en Médoc

Population et ménages

Indicateurs	Moulis-en-Médoc	France
Population	1 853	66 732 538
Densité de population (hab/km ²)	90,1	105,5
Superficie (km ²)	20,6	632 733,9
<u>Nombre de ménages</u>	713	29 752 199

1968197519821990199920082013**2018**

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale – 2018

Evolution annuelle moyenne de la population

Indicateurs	Moulis-en-Médoc	France
<u>Variation de population (%)</u>	0,59	0,35
<u>- due au solde naturel (%)</u>	0,55	0,31
<u>- due au solde entrées/sorties (%)</u>	0,04	0,04

1968-19751975-19821982-19901990-19991999-20082008-2013**2013-2018**

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2013-2018

Logement

Indicateurs	Moulis-en-Médoc	France
<u>Nombre de logements</u>	839	36 220 594
<u>Part des résidences principales (%)</u>	85,0	82,1
<u>Part des rés. secondaires (yc log. occasionnels) (%)</u>	2,3	9,7
<u>Part des logements vacants (%)</u>	12,7	8,2

1968197519821990199920082013**2018**

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2018

Naissances – Décès

Indicateurs	Moulis-en-Médoc	France
<u>Naissances domiciliées</u>	N/A	N/A
<u>Décès domiciliés</u>	11	659 390

2014201520162017201820192020**2021**

Source : Insee, État civil – 2021

Emploi – Chômage

Indicateurs	Moulis-en-Médoc	France
<u>Emploi total au lieu de travail</u>	416	26 599 318
<u>dont part des emplois salariés (%)</u>	81,7	86,7
Taux d'activité des 15 à 64 ans (%)	80,5	74,1
Taux de chômage des 15 à 64 ans (au sens du recensement) (%)	6,9	13,4

20082013**2018**

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

Familles

Composition des familles

Seuil d'utilisation à 2000 hab.

Indicateurs	Moulis-en-Médoc	
	Valeur	Évolution 2008-2018
Couples avec enfant(s)	311	5,8 %
<u>Nb de familles monoparentales</u>	25	- 41,9 %
- hommes seuls avec enfant(s)	5	- 58,3 %
- femmes seules avec enfant(s)	20	- 35,5 %
Couples sans enfant	242	52,2 %
<u>Ensemble</u>	578	16,8 %

200820132018

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2018

Part des familles selon leur composition

Seuil d'utilisation à 2000 hab.

	Nombre		%	
	Moulis-en-Médoc	France	Moulis-en-Médoc	France
Couples avec enfant(s)	311	7 559 178	53,8	41,1
Hommes seuls avec enfant(s)	5	553 659	0,9	3,0
Femmes seules avec enfant(s)	20	2 478 165	3,5	13,5
Couples sans enfant	242	7 803 256	41,9	42,4
Total	578	18 394 258	100,0	100,0

200820132018

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2018

Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

Seuil d'utilisation à 2000 hab.

Période	Aucun enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants ou plus
2008	178	116	151	43	8
2013	239	113	130	35	5
2018	281	128	133	25	10

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire

Part des familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans

	Nombre		%	
	Moulis-en-Médoc	France	Moulis-en-Médoc	France
Aucun enfant	281	9 013 963	48,6	49,0
1 enfant	128	4 039 279	22,1	22,0
2 enfants	133	3 648 707	23,0	19,8
3 enfants	25	1 261 208	4,3	6,9
4 enfants ou plus	10	431 101	1,7	2,3
Total	578	18 394 258	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2018

Population et ménages

Indicateurs	Moulis-en-Médoc	France
Population	1853	66732538
Densité de population (hab/km ²)	90,1	105,5
Superficie (km ²)	20,6	632733,9
Nombre de ménages	713	29752199

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2018

Evolution annuelle moyenne de la population

Indicateurs	Moulis-en-Médoc	France
Variation de population (%)	0,59	0,35
- due au solde naturel (%)	0,55	0,31
- due au solde entrées/sorties (%)	0,04	0,04

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2013-2018

Logement

Indicateurs	Moulis-en-Médoc	France
Nombre de logements	839	36220594
Part des résidences principales (%)	85	82,1
Part des rés. Secondaires (yc log. occasionnels) (%)	2,3	9,7
Part des logements vacants (%)	12,7	8,2

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2018

Naissances -Décès

Indicateurs	Moulis-en-Médoc	France
Naissances domiciliées	N/A	N/A
Décès domiciliés	11	659390

Source : Insee, État civil - 2021

Emploi - Chômage

Indicateurs	Moulis-en-Médoc	France
Emploi total au lieu de travail	416	26599318
Dont part des emplois salariés (%)	81,7	86,7
Taux d'activité des 15 à 64 ans (%)	80,5	74,1
Taux de chômage des 15 à 64 ans (au sens du recensement) (%)	6,9	13,4

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

Etablissements

Indicateurs	Moulis-en-Médoc	France
Nb étab. actifs employeurs au 31/12	52	2169322
Part étab. sans salarié dans les étab. actifs employeurs au 31/12 (%)	9,6	9,5
Part étab. de 1 à 9 salariés dans les étab. actifs employeurs au 31/12 (%)	65,4	72,4
Part étab. de 10 salariés ou plus dans les étab. actifs employeurs au 31/12 (%)	25	18,1

Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores) - 2018

Postes dans les établissements

Indicateurs	Moulis-en-Médoc	France
Postes dans les étab. actifs au 31/12	317	24550362
Part de l'agriculture (%)	59,6	1,1
Part de l'industrie (%)	3,8	12,8

Part de la construction (%)	7,3	5,8
Part du commerce. transport. services (%)	19,9	47,3
Part de l'admin. publique. enseignement. santé et action sociale (%)	9,5	33

Source : Insee, Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié (Flores) - 2018

Population par grandes tranches d'âge

	Nombre		%	
	Moulis-en-Médoc	France	Moulis-en-Médoc	France
0 à 14 ans	375	12 005 261	20,2	18,0
15 à 29 ans	280	11 696 734	15,1	17,5
30 à 44 ans	416	12 447 723	22,5	18,7
45 à 59 ans	455	13 291 253	24,6	19,9
60 à 74 ans	244	11 055 645	13,2	16,6
<u>75 ans ou plus</u>	83	6 235 921	4,5	9,3
Total	1 853	66 732 538	100,0	100,0

20082013**2018**

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

DELIBERATION 2-22032022 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Centre Communal d'Action Sociale réuni sous la Présidence de **Madame NOGUERE Nathalie**.

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Monsieur Christian LAGARDE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

libellé	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultat reportés 2020		2030.12
Opérations de l'exercice	3956.57	6393.00
TOTAUX	3956.57	8423.12
Résultats de clôture		4466.55

DELIBERATION 3-22032022 ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2021

Le CCAS,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à réaliser et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que la gestion est satisfaisante,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DELIBERATION 4-22032022 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Le CCAS adopte le Budget primitif 2022 qui s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 9466.00 €.

Dépenses :	6232 fêtes et cérémonies	3883 €
	6281 concours divers	966 €
	6574 subventions	2234 €
	6561 secours d'urgence	883 €
	6568 autres secours	1500 €

Recettes	7474 subvention communale	5 000 €
	002 résultat reporté	4 466. €

le budget primitif de l'exercice 2022 est adopté à l'unanimité

DELIBERATION 5-22032022 AIDE FINANCIERE POUR LES REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE

Aide pour les repas à la cantine scolaire – familles de plus de trois enfants

Monsieur le Maire propose de délibérer pour accorder un remboursement de 0.50 € par repas à partir du 3^{ème} enfant pour les familles ayant au moins trois enfants à l'école communale et qui déjeunent au restaurant scolaire communal.

Cette aide est calculée en application des quotients familiaux de la CAF qui sont au nombre de 7. Les quotients familiaux de 1 à 2 sont concernés par cette délibération. Les justificatifs seront demandés aux familles.

Tranches de quotients	Montant de l'aide à partir du 3ème enfant
QF 1 revenus ≤ 463 €	0.50 €
QF 2 revenus ≥ 463 € ≤ 625 €	0.50 €
QF 3 revenus ≥ 625 € ≤ 788 €	0
QF 4 revenus ≥ 788 € ≤ 950 €	0
QF 5 revenus ≥ 950 € ≤ 1100 €	0
QF 6 revenus ≥ 1100€ ≤ 1400€	0
QF 7 revenus ≥ 1400€	0

A titre indicatif le mode de calcul du QF par la CAF est le suivant :
QF = (revenu imposable/12 + allocations familiales*) / nombre de parts

Cette dépense sera inscrite au budget du CCAS à l'article 6568 « secours ».

DELIBERATION 6-22032022 SUBVENTIONS ACCORDEES PAR LE CCAS

Chaque année le CCAS accorde une subvention annuelle à l'Association Aider et Prévenir en Médoc (AAPAM) de 117 euros, une subvention de 400 € à l'organisation des Restos du Cœur de Castelnau, 200 € à la Croix Rouge Française antenne de Macau et 400 € à la Société Saint Vincent de Paul de Castelnau.

En 2021 les subventions n'ont pas pu être versées faute de réception du rapport financier et moral des associations bénéficiaires. En 2022 un rattrapage sera fait en doublant le montant de la subvention, dès que la mairie reçoit les rapports et le rib.

En conséquence, en 2022 les subventions dont les montants sont indiqués ci-après seront versées aux associations bénéficiaires :

AAPAM 234 €

Restos du cœur 800 €

Croix Rouge française 400 €

Société Saint Vincent de Paul 800 €

QUESTION DIVERSE

Monsieur le Maire rappelle que conformément au Code de l'action sociale et des familles article R 123-14 « les membres du conseil d'administration qui se sont abstenus sans motif légitime de siéger au cours de trois séances consécutives peuvent, après que le Maire, président du conseil d'administration, les a mis à même de présenter leurs observations, être déclarés démissionnaires d'office par le Conseil Municipal sur proposition du Maire pour les élus ou par le Maire pour les membres que celui-ci a nommés ».